



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

PRÉSENTÉ À L'AG  
LE JEUDI 04 JUIN 2026

12 BOULEVARD MARÉCHAL JOFFRE  
43000 LE PUY EN VELAY  
04 71 05 28 81  
SIEGE@APAJH43.FR  
WWW.APAJH43.FR

# SOMMAIRE

<b>LA VIE ASSOCIATIVE ET MILITANTE</b>	<b>1</b>
1) L'organisation de la Vie Associative	1
2) Travaux avec la Fédération APAJH	3
3) Partenariats et représentations	4
4) On Conte sur Nous :	5
5) Projet Habitat	7
6) L'activité joëlette	9
7) Randonnées pédestres	11
<b>L'ACTIVITE DES ETABLISSEMENTS ET SERVICES DE L'APAJH 43 ET DU SIEGE</b>	<b>12</b>
1) Implantations géographiques de nos établissements et services	12
2) Siège - Présentation de l'activité	13
3) CAMSP– Vals Présentation de l'activité	19
4) REZOCAMSP – Brioude Présentation de l'activité	21
5) UEMA Espaly - Présentation de l'activité	23
6) SSESD – Brives et Monistrol - Présentation de l'activité	24
7) Plateforme POC TND	26
8) SAMSAH - Présentation de l'activité	27
9) MAS -Présentation de l'activité	28

## LA VIE ASSOCIATIVE ET MILITANTE

**T**out d'abord une pensée et un remerciement chaleureux pour leur engagement auprès de l'APAJH43 en faveur des personnes accompagnées à trois administrateurs disparus depuis notre dernière AG:

- **Serge HADJADJ en juillet 2025**
- **Raymond VILLEVIEILLE en décembre 2025**
- **Antoine COURBON en avril 2026**

De très longue date au côté de Christian puis à mon côté, ils étaient des bâtisseurs discrets mais combien efficaces, de ces hommes qui fraternisent une société pour la rendre plus efficiente. Grand merci à eux.

### **1) L'organisation de la Vie Associative**

L'association compte 190 adhérents à jour de leur cotisation en 2025 ; cette nette baisse, soulignée par Christian Marrel, nous a conduit à engager en 2026 une campagne de recherche d'adhérents qui porte ses fruits, mais on peut toujours mieux faire.

Depuis l'Assemblée Générale du 5 juin 2025, il n'y a pas eu de changement dans la composition du Conseil d'Administration qui pour rappel est constitué comme suit :

#### **Le Conseil d'Administration est composé de 20 membres**

Jean ARSAC, Jean-Pierre BEGON, Alain BONNET, Didier BOURDELIN, Daniel BOYER, Claude BUSSAC, Maryse COMBET, Annick DIRE, Alain FERRAND, Jeanine GIRE, Bernard HANTSON, Arnaud LAURENS, Christian MARREL, Hubert MARREL, Bastien METRAT, Jean-Marc PLAINARD, Nicole ROLLAND, Sylviane SAUGUES, Patrick TOINARD, Daniel TOUCHEBOEUF

**Le Conseil d'Administration s'est réuni 5 fois au cours de l'année 2025**

#### **Le Bureau est composé de 8 membres**

Le Président : Bernard HANTSON

La Vice-Présidente : Annick DIRE

La Secrétaire : Marie-Noelle CAPRARO

Le Trésorier : Jean-Marc PLAINARD

Le Trésorier-Adjoint : Daniel TOUCHEBOEUF

Les Membres du bureau : Christian MARREL, Patrick TOINARD

**Le bureau s'est réuni 12 fois en 2025**

**Votes :**

Après proposition du Bureau au Conseil d'Administration, avis favorable de celui-ci, cette présente Assemblée doit statuer sur des modifications de la composition du Bureau et des affectations des fonctions au sein de celui-ci à savoir :

- Retrait à sa demande de Daniel Toucheboeuf de sa fonction de Trésorier-Adjoint
- Entrée de Maryse Combet en qualité de Secrétaire
- Entrée de Jean-Pierre Bégon
- Nomination de Patrick Toinard au poste de Trésorier
- Jean-Marc Plainard devient Trésorier-Adjoint
- Marie-Noëlle Capraro devient Secrétaire Adjointe

2 commissions ont fonctionné : Finances et Communication

**Retour sur l'Assemblée Générale réunie le 5 juin 2025**



La nouvelle configuration autour de cet évènement statutaire obligatoire qu'est une Assemblée Générale, inaugurée lors de l'Assemblée Générale 2024, a permis de mettre en valeur les établissements et les services.

En effet, des professionnels, et, en ce qui concerne la MAS accompagnés de résidents, tenaient des stands permettant de présenter non seulement le périmètre de leur service mais aussi plus concrètement leurs activités au sein de ceux-ci.

Une nouveauté: une vidéo présentait le RézoCAMSP à hauteur d'enfant avec la voix d'un papa en off.

La Vie Associative se déclinait par la projection des événements portés tout au long de l'année et la présentation de la joëlette-kid, nouvelle acquisition co-financée par la Région, le Kiwanis et la Maïf. Cet échange interactif avec un public composé d'élus, de familles, de représentants d'autres associations du médico-social, notamment participant au Groupement des Associations du Médico-Social, des bénévoles s'avéra très riche à tel point que cette configuration sera reconduite d'année en année.

Classiquement, dans le cadre purement statutaire furent présentés :

- Le rapport moral et l'activité de la Vie Associative, par le Président,
- L'ensemble des rapports d'activités des établissements et services par le Directeur,
- Le rapport financier par le Trésorier,
- L'arrêté des comptes validé par le Commissaire aux comptes,
- Puis l'affectation des résultats telle que validée en amont par le Conseil d'Administration

L'ensemble de ces éléments ont été soumis aux voix de l'Assemblée qui ont approuvé et validé à l'unanimité.

En conclusion de ces travaux, Monsieur Fayolle, Directeur de l'ARS a rappelé le soutien de son organisme à l'APAJH en soulignant les bonnes relations entretenues, Jean-Marc Boyer, Conseiller Départemental en charge du Handicap, représentant Marie-Agnès Petit, Présidente excusée nous a assuré du soutien du Département

## **2) Travaux avec la Fédération APAJH**

L'Association Départementale APAJH43 est fédérée à l'Association Nationale APAJH, qui rayonne aussi au niveau régional, ainsi nous participons au Conseil de Région

A ce titre elle est active

- Dans les groupes de travail
  - o En 2024 - 2025 sur le Projet Associatif Fédéral, voté lors du Congrès de Paris de juin 2025
  - o 3<sup>ème</sup> Mission , groupe lancé en juin 2025
  - o Handicap et Fratrie
- Dans la remontée et le partage d'expériences

De plus différentes instances de réflexion sont statutairement organisées :

- Le 18 janvier : Journée des Présidents au siège à Paris : présence du Président APAJH43
- Les 25 et 26 mars : Conférence du Territoire à Saint Etienne : l'APAJH42 a reçu ses homologues des départements de la Région pour des séances d'information et des ateliers réunissant les personnes accompagnées, les professionnels, élus et bénévoles
- Les 6 mars, 26 mai, 12 novembre : Conseil de Région à Saint Priest ; présence du Président, de la Vice-Présidente et du Directeur
- Du 12 au 14 juin : Congrès Fédéral à Paris ; à noter le nombre de délégués, parmi les élus, ayant pouvoir de vote des délibérations est calculé fonction du nombre d'adhérents soit 4, le maxi pour l'APAJH43.
- Les Trophées APAJH en présentiel, pour Mathieu, ou en Visio au siège autour de pizzas
- Participation aux journées de formation des responsables fédéraux les 25-26-27 novembre 2025 à Clermont-Ferrand.



### **3) Partenariats et représentations**

L'APAJH43 a des représentants investis dans différentes instances départementales :

- À la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) à la Maison Départementale de l'Autonomie
- Aux Commissions préfectorales d'accessibilité sur les 3 territoires (Le Puy en Velay, Brioude, Yssingaux)
- Au bureau de la Commission Départementale Citoyenneté et Autonomie (CDCA), A noter en 2025 l'organisation d'un débat sur « l'autodétermination » à Brives
- A la Communauté 360
- Au groupe des signataires du « Droit à la Fin de Vie dans la Dignité »
- Au Groupement des Associations du Médico-Social (GAMS)
- Au Conseil d'Administration du DAHLIR
- Au fonds de compensation, en représentation du GAMS

#### 4) On Conte sur Nous :

La temporalité du rapport d'activité, année civile, est différente de celle de l'opération « On Conte sur Nous », année scolaire, mais chaque année, le but de cette action est la sensibilisation à la différence, au handicap, aux singularités et au respect de l'autre en mettant l'accent sur les capacités des personnes handicapées plutôt que sur leurs incapacités.

Cette action est organisée avec la Ligue de l'Enseignement, l'Education Nationale et de nombreux partenaires

Année scolaire 2024-2025 « On Conte sur Nous » se déroule à St Julien Chapteuil en lien avec l'école « Les Copains » et le collège Jules Romains (classe de 6<sup>ème</sup>)

Il s'agit de sensibiliser à la différence et aux façons de vivre ensemble en partant de la pratique du sport et en réfléchissant à des actions concrètes d'adaptation sur le terrain.

L'idée est de surfer sur la vague des jeux paralympiques de Paris.

La journée de sensibilisation organisée le 25 novembre 2024 avec la participation de jeunes en situation de handicap a rassemblé 68 élèves autour de plusieurs ateliers le matin et une course d'orientation l'après-midi.

S'en sont suivis des temps forts, ateliers autour du sport, regroupant élèves et personnes en situation de handicap, les 18 février, 15 avril pour une restitution le 20 mai.

Grands remerciements aux enseignants, la municipalité et un merci particulier aux jeunes en service civique très volontaires et mis à disposition par Unis-Cités.



## Année scolaire 2025-2026

« On Conte sur Nous » 10<sup>ème</sup> édition se déroule à Allègre ; ce choix s'est fait tout naturellement, en respect du fondateur de l'APAJH43, Christian Marrel, d'une part, d'autre part avec la ferme volonté d'associer les résidents de la MAS « La Merisaie » en plus des jeunes habituellement associés.

La participation collective trouve sa cohésion autour des chants (Karen) et des percussions (Loïc)  
Après le lancement traditionnel par une journée de sensibilisation le 14 octobre, les ateliers se déroulent tant à la MAS qu'à l'école avec un premier rendez-vous collectif le 1<sup>er</sup> décembre.

De nouveau merci à la municipalité, aux enseignants qui adhèrent complètement, aux résidents de la MAS qui viennent plus nombreux grâce aux professionnels accompagnants et merci aussi aux bénévoles.

Le spectacle prévu le 22 mai 2026 fera l'objet d'un petit film à l'attention des familles.



## 5) Projet Habitat



A l'initiative de jeunes adultes en situation de handicaps domiciliés chez leurs parents et désireux d'indépendance, ce projet a vu le jour en 2017 et se développe depuis sur 2 axes

### Le projet immobilier

Réalisé par le promoteur Pierreval pour le compte du bailleur social Alliade à Saint-Germain Laprade dans le nouveau quartier Naquera, il doit aboutir à la construction d'un bâtiment comprenant 8 appartements et un espace de vie partagé dédié

Courant 2025, malgré une ouverture officielle de chantier en juillet, l'incertitude pesait encore sur la réalisation du projet au vu de l'absence de financement pour l'espace partagé

La solution nous est venue de la municipalité de Saint-Germain-Laprade : portée par Guy Chapelle, Maire, adoptée à l'unanimité par son équipe le 20 octobre.

La commune a décidé de verser une subvention foncière de 120 000 € répartie sur 3 ans au bailleur social, une convention financière précisant les engagements des parties notamment la mise à disposition de locaux pour une durée de 20 ans, qui pourront être occupés par l'APAJH

A nouveau un grand merci à cette commune représentée ici par son maire et par l'adjointe au CCAS. L'APAJH assurera l'animation de la vie partagée sur la base d'une convention signée avec le Département

A ce stade le besoin d'une veille de nuit n'a pas encore trouvé de solution viable de financement. Fin 2025, en réponse à un appel à projet, nous avons bénéficié d'une ligne budgétaire permettant l'embauche sur 6 mois d'une éducatrice spécialisée rattachée au « Pôle Adultes » de l'APAJH43.

L'objectif était d'une part d'assurer la communication externe sur le projet et de rencontrer les personnes potentiellement intéressées, d'autre part de travailler sur la charte de cohésion sociale avec les futurs habitants.

### Les activités de cohésion du groupe :

Cet aspect du projet a été en 2025 comme les années précédentes très vivant, chaleureux et créatif.



Facilitée par la création d'un groupe WhatsApp « Une sortie en plus », chacun y va de son idée, toutes les initiatives sont étudiées, ensuite on « s'autodétermine »

Ce groupe vit de lui-même, l'APAJH43 n'intervient qu'en soutien logistique éventuel et participation des bénévoles :

L'année 2025 est ponctuée de galettes, de participation au loto, de crêpes, pique-nique et vélorail à Allègre, Resto à Blanzac, randonnée partagée organisée par les jeunes de la paroisse de St Paulien pour Lola, randonnée Chaspinhac Saint Quentin, autre resto et visite des autruches de la tortue, participation à « on conte sur nous », balade et pique-nique autour du Velay Express à Raucoules, week-end dans le Cantal, soirée pizzas avec les Trophées APAJH en direct....



Il va de soi que même si tous les membres de ce groupe ne sont pas futurs locataires des appartements, le groupe doit perdurer, voir s'étoffer, les activités se renouveler, les rencontres se multiplier.



## 6) L'activité joëlette

Qu'elle soit utilisée à titre privé, au sein des établissements, à la demande des écoles, dans des manifestations sportives (15km du Puy, Corrida...) au sein même de la vie associative, en démonstration dans des forums, ce matériel est un réel outil d'inclusion.



En plus du bonheur procuré aux personnes accompagnées qui cheminent dans nos chemins de randonnées au milieu de leurs amis, l'utilisation de la joëlette invite au partage, à la compréhension du handicap et contribue réellement à l'adhésion de nouveaux bénévoles au sein de l'APAJH43.

Constatant la demande croissante du milieu scolaire de ce matériel, dans le but de partager l'expérience des sorties nature ou autres classes vertes, l'APAJH43 vous a présenté lors de la dernière AG la joëlette kid, adaptée pour accompagner, en toute sécurité, un enfant de moins de 30 kg. (Financement Région Auvergne Rhône-Alpes, le Kiwanis Haute-Loire, Maif).

**En 2025 :**

- Sorties scolaires et sorties nature notamment avec l'école de Brives Charensac,
- Formation du personnel de la MAS (à renouveler),
- Sorties avec le SSES de l'antenne de Monistrol,
- Séjour scolaire dans les Alpes,
- Ascension du Mézenc,
- Promenade à Raucoules,
- Randonnée d'Allègre
- Trail Roanne-Thiers
- Prêts à des associations et des particuliers

A partir du site de l'APAJH43, toute personne peut réserver gracieusement la joëlette moyennant la signature d'une convention et l'apport d'un chèque de caution. Bien sûr tout don éventuel est accepté. Nous insistons sur le fait que la conduite d'une joëlette nécessite un minimum de formation et qu'il est du ressort de l'APAJH d'être très vigilante à ce préalable au prêt.

Au travers le prêt de joëlettes on assiste à une reconnaissance de l'APAJH43, en témoigne l'implication des associations de Retournac en 2025 (notamment les Rangers...) : recettes de vide-greniers, de loto, de tournoi de badminton, vente de livres, pour un chèque de 3200 €. Cela nous permet le financement par exemple de « On conte sur Nous »

## 7) Randonnées pédestres

2 randonnées sont dorénavant inscrites dans l'agenda annuelle des randonnées pédestres de Haute-Loire :

### Chaspinhac – Saint-Quentin

A l'initiative de « l'association de Saint Quentin », une marche a été organisée en partenariat avec l'APAJH43 le 24 mai entre Chaspinhac et Saint Quentin ; grande participation autour des joëlettes ; à la suite de celle de 2024 cette randonnée est officiellement inscrite au programme départemental de randonnées pédestres.

A Saint Quentin, pour les personnes qui ne connaissaient pas, fut projeté le film Kili Hand'Icare

### Allègre



Comme chaque année une randonnée pédestre a été organisée à Allègre le 6 octobre 2025.

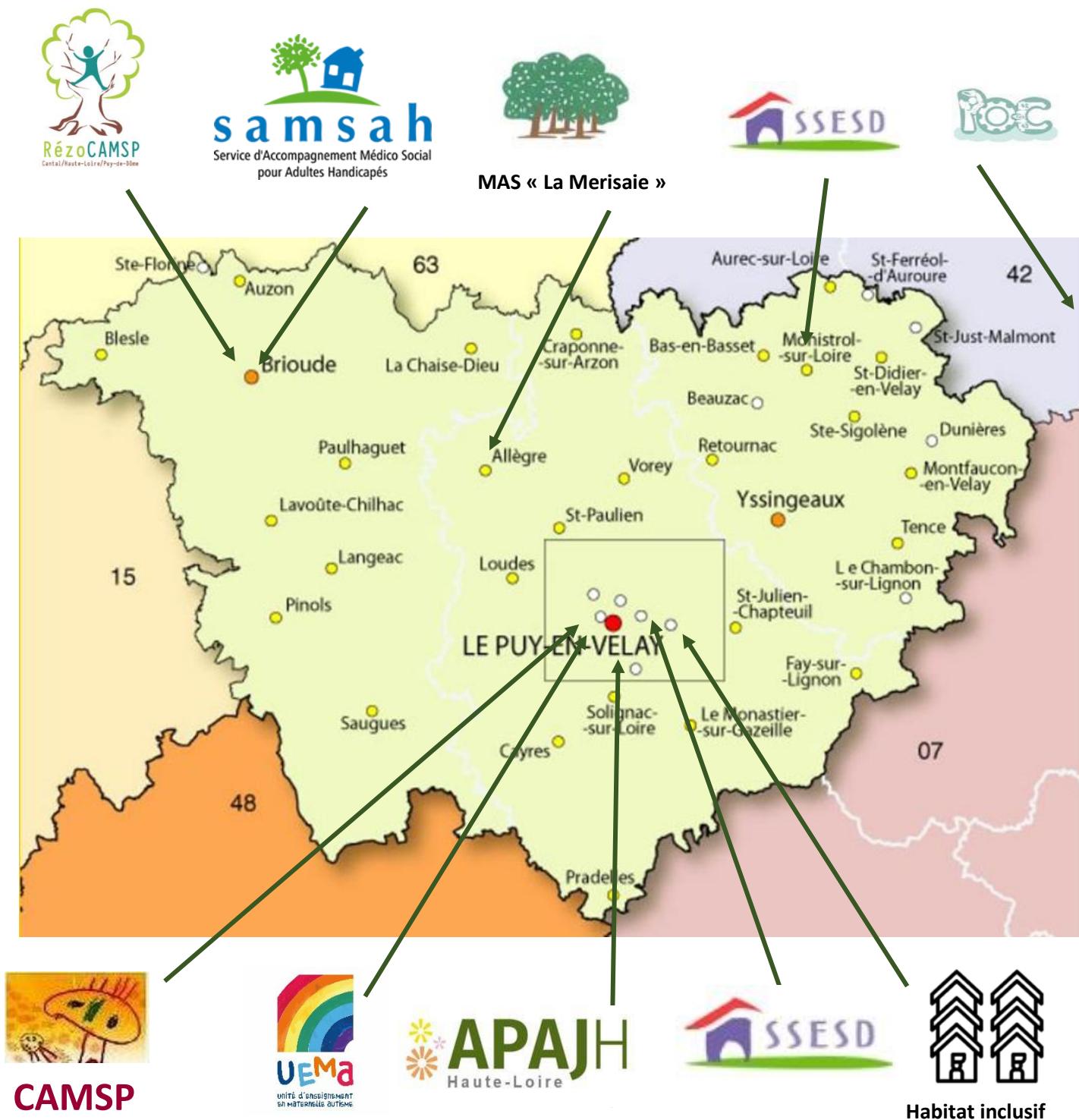
En partenariat avec France ADOT 43 cette activité conviviale et joyeuse permet un rassemblement sur d'agréables sentiers aux Portes d'Auvergne.

La présence au départ de Marie-Agnès Petit, Présidente du Département, a mis en valeur la nouvelle joëlette du département dont c'était la première sortie. Le sentier autour du Mont Bar a été perçu comme difficile pour les accompagnateurs de joëlette. La journée se termine par une collation gourmande et une loterie où tout le monde gagne !

Remerciements au Conseil Départemental et Marie-Agnès Petit pour les lots offerts. 2026 accentuera la participation des résidents de la MAS.

# L'ACTIVITE DES ETABLISSEMENTS ET SERVICES DE L'APAJH 43 ET DU SIEGE

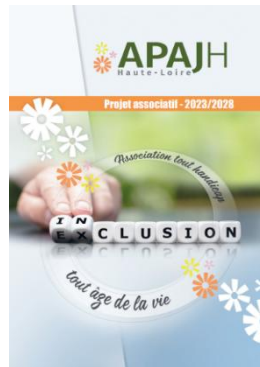
## 1) Implantations géographiques de nos établissements et services



## 2) Siège - Présentation de l'activité

### Rappel des Ambitions du Projet Associatif 2023 -2028 de l'APAJH-43 :

Le projet associatif se déploie autour de **4 ambitions**



#### Ambition 1 : Soutenir les Choix de la Personne

Pour l'APAJH-43 la personne en situation de handicap est d'abord une personne.

Il convient donc de reconnaître sa pleine citoyenneté en

- Soutenant son expression.
- En prenant en compte ses choix.

Cette ambition est centrée sur la question de **l'autodétermination**, et peut s'illustrer par le titre du texte adopté à l'unanimité au congrès de la Fédération APAJH à Lille en juin 2023 : « **Choisir ma vie, c'est mon droit, c'est ma liberté** »



#### Ambition 2 : Militer pour une société inclusive



L'APAJH-43 se mobilise pour la construction d'une société qui ne stigmatise pas les différences, qui s'interdit d'exclure, qui assure à toute personne tout au long de sa vie un environnement accessible, adapté à ses besoins, accueillant et non-discriminant.

**Les objectifs que l'Apajh-43 se fixe en ce domaine sont**

- Faire mieux connaître le handicap ; faire accepter la différence.
- Accompagner les familles
- Eclairer les politiques publiques pour faire bouger les lignes
- Améliorer les conditions d'existence.

Cette ambition est centrée sur la question d'une **société réellement inclusive**, et peut s'illustrer par le titre slogan : « **accès à tout, pour tous et avec tous** »

### **Ambition 3 : Revendiquer la Mise en œuvre d’accompagnements de Qualité**

Dans les structures qu’elle gère l’Apajh-43 s’impose de mettre en œuvre des accompagnements pertinents, de qualité et centrés sur les attentes des personnes accompagnées et de leurs familles.

**Les objectifs que l’APAJH-43 se fixe en ce domaine sont :**

- Prendre en compte les attentes des personnes
- Maintenir et développer l’expertise des équipes
- Garantir la bientraitance
- Développer des réponses adaptées.

Cette ambition est centrée sur une **exigence de qualité**, et peut s’illustrer par le titre slogan : **« de la prise en charge à la prise en compte ».**



### **Ambition 4 : Inscrire la Dynamique de l’APAJH-43 dans le développement de synergie, de partenariats**

L’APAJH-43 revendique son ancrage territorial Altiligérien, au sein de la Région Aura et souhaite être un acteur opérant, pertinent et reconnu de ce territoire en lien fort (partenariat) avec les autres acteurs de ce territoire.

L’APAJH-43 revendique également son appartenance à la Fédération APAJH et souhaite participer activement à ses travaux et relayer localement ses combats.

L’APAJH-43 se revendique enfin du champ de l’économie sociale et solidaire et à ce titre entend exercer sa responsabilité sociale et environnementale. Cette ambition est centrée sur l’idée de partenariat, et peut s’illustrer par le titre slogan : **« Co-construire pour tous et avec tous ».**



## Année 2025 : Première année du CPOM 2025-2029

### Faits marquants :

#### ➤ **Poursuite du travail engagé sur la structuration de la fonction Siège :**

L'année 2025 est la première année du CPOM renouvelé 2025-2029. Les objectifs inscrits dans les fiches actions du CPOM ont été embarqués et un début de déploiement a été initié – Soulignons les éléments suivants :

- Déploiement de la fonction siège – équipe complète ( D.E.S + R.R.H + R.C.B. + R.Q. ) financée par l'évolution du taux de frais de siège ( passage de 3,22 % à 5 % ). Ce Déploiement a permis de positionner sur le budget des services enfants le poste de Directeur du Pôle enfant chargé du management opérationnel des services enfants.
- Management du déploiement du nouveau DUI « Vivality » sur l'ensemble des établissements et services.
- Pilotage de la mise en œuvre du Plan de retour à l'équilibre de la MAS.
- Pilotage de la révision du projet d'établissement de la MAS pour mettre au cœur des préoccupations des équipes la question de la bientraitance et de l'autodétermination et dynamiser l'activité.
- Pilotage de l'évolution de l'offre ( déploiement de l'antenne camp Monistrol, de la place d'accueil de jour à la MAS )
- Réponse à l'appel à projet.
- Interlocution avec les A.T.C.
- Partenariats ( participation à la C360, Gams-43 ... )

#### ➤ **Consolidation du Pilotage de la Démarche d'Amélioration continue de la Qualité**

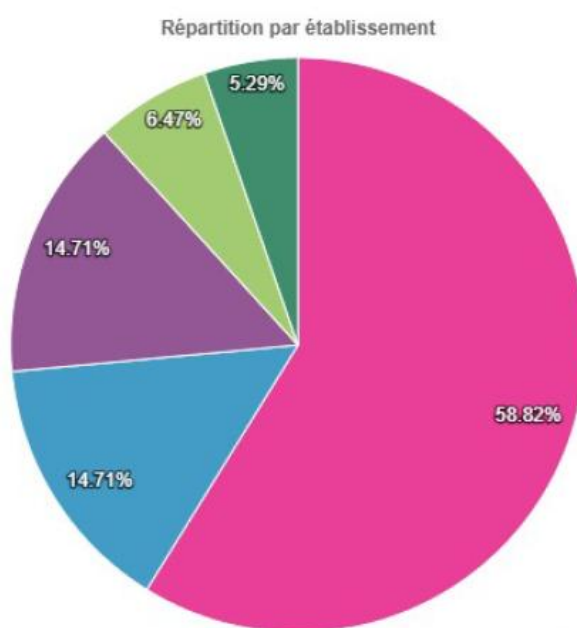
Le travail de déploiement d'une démarche d'amélioration continue de la qualité, initié sur les exercices 2023 et 2024, a été amplifié.

##### ○ **Rappel action 2023 :**

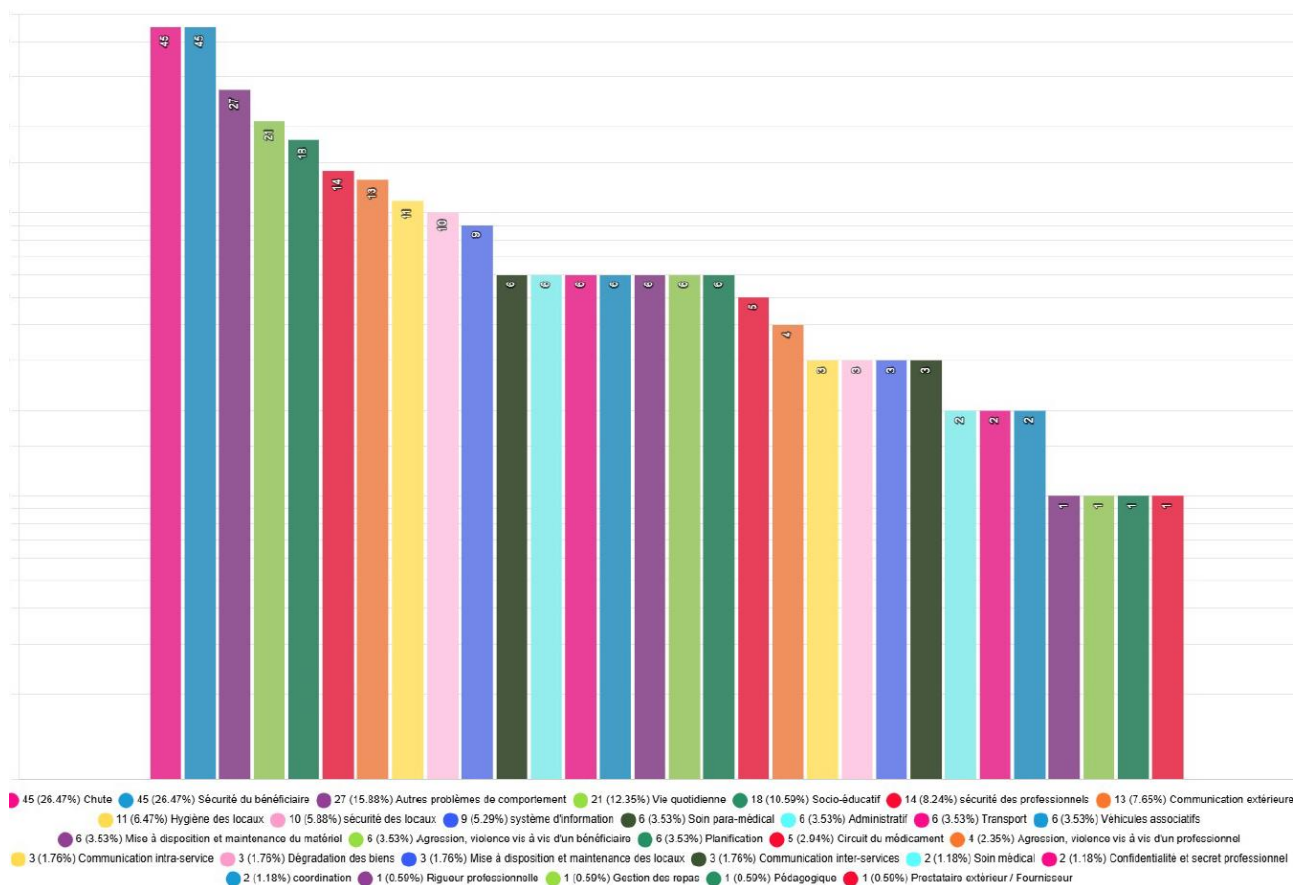
- Recrutement d'une « chargée de mission qualité auprès du directeur des établissements et services ».

- Réorganisation de la base documentaire, mise en œuvre d'une charte graphique de présentation et de nomenclature des documents.
  - Adoption d'une Charte de « culture positive de l'erreur ».
  - Souscription d'un abonnement pour l'ensemble des établissements et services à l'outil numérique AGEVAL.
  - Rédaction de procédures qualité ( ex : déclaration des E.I; Déclaration des réclamations )
- **Actions 2024 :**
- Généralisation de l'utilisation d'AGEVAL pour la déclaration des évènements indésirables.
  - Passation des évaluations selon le nouveau référentiel :
  - Actualisation des DUERP et génération des plans d'actions ( PAPRI Pact ) :  
Réalisés pour l'ensemble des établissements et services sur l'outils AGEVAL
- **Actions 2025 :**
- Actualisation des plans bleus pour l'ensemble des établissements et services
  - Actualisation des règlements de fonctionnement pour l'ensemble des établissements et services.
  - Mise en place de formation « Bienveillance » ( MAS )

**AGEVAL : 170 Déclaration d'évènements indésirables sur l'année 2025**



100 (58.82%) Mas La Merisaie ● 25 (14.71%) Camsp - Vals près le Puy - ● 25 (14.71%) SSESD ● 11 (6.47%) Rezocamsp ● 9 (5.29%) UE



➤ **Poursuite du travail de structuration de la fonction « Ressources Humaines » :**

**Dialogue social :**

Une attention particulière a été portée dès la prise de fonction du Directeur des établissements et services à la qualité du dialogue social. Une planification annuelle des CSE et CSSCT a été établie et tenue.

**NAO :**

Des négociations annuelles obligatoires ont été engagées de septembre 2025 à décembre 2025. Elles débouchent sur 4 Accords d'entreprise.

Mentionnons notamment un accord portant sur « la R.S.E. » et la mise en place cette année encore d'une « PPV » ciblée sur les professionnels ayant le plus faible niveau de rémunération.

**Mesures salariales :**

Les évolutions d'indices conventionnelles ont été appliquées.

A noter une campagne « article 39 » qui a permis à 8 salarié.e.s de bénéficier d'un avancement d'échelon avancé.

### **Plan de Développement des compétences :**

**PDC – 2025 :** Plus de 50 actions de formation ont été engagées en 2025 (hors supervision et APP).

Notons que, en lien avec ce travail de Dialogue social de qualité, le taux d'absentéisme lié « aux arrêts maladie » baisse chaque année depuis 2022 pour s'établir en 2025 à moins de 5 % sur le secteur enfants et moins de 9 % à la MAS la Merisaie.

### ➤ **Pilotage du « virage du numérique » :**

**Projet Numérica :** L'Apajh-43 s'est engagée dans le virage du numérique et a candidaté dans le cadre d'une « Grappe » portée par le Gecac, pour la mise en place d'un DUI « Vivality » répondant au cahier des charges de la CNSA.

L'année 2025 a vu la consolidation des usages du nouveau D.U.I. Vivality sur l'ensemble des établissements et services de l'APAJH-43 et le déploiement progressif de l'utilisation des services socle.

### ➤ **Positionnement sur des appels à projet / à Manifestation d'intérêt :**

- **SAMSAH Réhabilitation :** l'APAJH-43 s'est positionnée en 2025 sur l'appel à projet « Samsah réhabilitation ».

### ➤ **Participation à la Communauté 360 ° :**

L'APAJH-43 est membre du COPIL de la Communauté 360° et a participé à l'ensemble des Copil et Comop de la C360°.

Les établissements et services de l'APAJH-43 sont connectés aux acteurs de la communauté 360 (PCPE) et répondent systématiquement quand ils sont sollicités.

### 3) CAMSP– Vals Présentation de l'activité



**CAMSP – Vals**

#### **CAMSP**

Impasse des Gravières  
43750 VALS PRES LE PUY  
04 71 04 10 20

[camsp@apajh43.fr](mailto:camsp@apajh43.fr)

Cheffe de service : Alexandra REYNAUD  
Directeur pôle enfance : Damien TERLE



*(Autorisation : 44 Places)*

**Nombre de jours d'ouverture : 202** jours (contre 195 en 2024 – la cible 210 jours sera atteinte en 2026)

**File active : 144** Enfants ( 144 en 2024, 156 en 2023 ; 148 Enfants en 2022)

Dont nb enfants vus pour la 1<sup>ère</sup> fois : 48 enfants ( 48 enfants en 2024 , 47 enfants en 2023 )

Dont nb enfants sortis dans l'année : 49 enfants ( 49 enfants en 2024, 41 enfants en 2023 )

Dont : **107** relevant du territoire du Velay.

**30** relevant du territoire de la Jeune Loire.

**7** relevant de territoires départementaux limitrophes.

**Nombre d'enfants présents au 31/12 :** **103** enfants ( 82 en 2024, 106 en 2023 ; en 2022)

Dont nb enfant en bilan pluridisciplinaire : **8** enfants (8 en 2024, 10 en 2023 ; 12 en 2022 )

Dont nb enfants en suivi thérapeutique : **55** enfants (41 en 2024, 43 en 2023 ; 45 en 2022 )

Dont nb enfant en collectif, suivi ponctuel/surveillance : **40** enfants ( 33 en 2024, 53 en 2023 ; 51 en 2022 )

**Nombre de rendez-vous programmés :** **5 757** ( 4673 en 2024, 5 113 en 2023 ; 4576 en 2022 )

Nombre de rendez-vous non réalisés : **576** ( 401 en 2024, 545 en 2023 ; 643 en 2022 )

Taux d'absentéisme : **10 %** ( 9% en 2024, 11 % en 2023 )

Nombre de synthèses réalisées : **97** ( 78 en 2024, 78 en 2023 ; 63 en 2022 )

**Délais d'attente :**

Délai moyen entre la réception de demande de RDV et le 1<sup>er</sup> RDV : **23,69** jours. ( 23 jours en 2024, 18 jours en 2023 )

Délai moyen entre le 1<sup>er</sup> RDV et la 1<sup>ère</sup> intervention du CAMSP : **9,4** jours. ( 6 jours en 2024, 3 jours en 2023 )

Nombre d'enfants dans la liste d'attente au 31/12/26 : 2 enfants

Nombre d'enfant en attente entre le 1<sup>er</sup> RDV et la 1<sup>ère</sup> intervention : 3 enfants ( 2 en 2024, 1 en 2023 )

### **A noter la mise en œuvre dès novembre 2024 et sur toute l'année 2025 d'une action de guidance parentale renforcée :**

#### **Temps de répit**

Dans le cadre de la globalité de l'accompagnement le CAMSP utilise chaque espace pour accompagner les parents dans le soutien au développement de leur enfant et proposer une guidance parentale.

Cette année et grâce à un financement spécifique de l'ARS nous avons pu compléter notre offre de répit par un accueil nommé « p'tite pause ».



Depuis novembre, une demi-journée d'accueil ponctuel est destinée aux parents qui souhaitent avoir un moment de pause, du temps pour eux (visite médecin, rencontre amicale et/ou familiale, coiffeur, magasins, démarches administratives, loisirs, repos...) en leur permettant de confier leur enfant dans un lieu sécurisant, où il a déjà des repères.

L'éducatrice de jeunes enfants propose un petit temps de garde des enfants suivis au CAMSP. Cet espace est différent de l'accueil en salle de jeux. Elle n'accueille que 2 à 3 enfants, à la demande des parents qui vont s'absenter. Cela s'adresse à des parents qui n'ont pas de solution de garde et nécessite une phase d'adaptation.

Dans cet espace chaleureux et bienveillant, adapté aux enfants accueillis au CAMSP, des jeux sont proposés, non imposés, selon leurs possibilités et leurs besoins spécifiques.

Cet accueil est proposé au CAMSP les **lundis matin entre 8h30 et 12h** (temps d'accueil à définir lors de l'inscription en tenant compte du bien-être de l'enfant, de ses besoins, de son rythme...).

#### 4) REZOCAMSP – Brioude Présentation de l'activité



##### REZOCAMSP

5, Rue de la Chaunière

43100 BRIOUDE

04 71 50 54 01

[rezocamsp@apajh43.fr](mailto:rezocamsp@apajh43.fr)

Chef de service : Eric LABOURIER

Directeur pôle enfance : Damien TERLE



*(Autorisation : 40 Places)*

**Nombre de jours d'ouverture :** 202 jours (contre 195 en 2024 – la cible 210 jours sera atteinte en 2026)

**File active :** 109 enfants (121 en 2024, 135 en 2023 ; 155 en 2022 )

Répartis ainsi : Haute-Loire : 54 (57) - Puy-de-Dôme : 38 (45) - Cantal : 17 (15) - Lozère : 1 (1)

Dont nb enfants sortis dans l'année : **54** enfants ( 49 en 2024 ; 62 en 2023 ; 56 en 2022 )

**Nombre d'enfants présents au 31/12** : **70** enfants (72 en 2024 ; 73 en 2023 ; 97 en 2022 )

Dont nb enfant en collectif, suivi ponctuel/surveillance : **22** enfants (20 en 2024 ; 26 en 2023 ; 31 en 2022 )

Dont nb enfant en bilan pluridisciplinaire : **11** enfants ( 19 en 2024 ; 25 en 2023 ; 29 en 2022)

Dont nb enfants en suivi thérapeutique : **37** enfants ( 33 en 2024 ; 40 en 2023 ; 37 en 2022 )

**Nombre de rendez-vous programmés :** **4 031** ( 4001 en 2024, 4051 en 2023 ; 3852 en 2022 )

**Nombre de rendez-vous non réalisés :** **411** (368 en 2024 ; 382 en 2023 450 en 2022) taux d'absentéisme 10 % ( 9 % en 2024).

**Nombre de synthèses réalisées :** **76** (68 en 2024 ; 91 en 2023 ; 78 en 2022 )

**Nombre d'actés réalisés :** **7 805**

### **Délais d'attente :**

Délai moyen entre la réception de demande de RDV et le 1<sup>er</sup> RDV : **48,5 jours** (28,5 en 2024 ; 20 en 2023).

Délai moyen entre le 1<sup>er</sup> RDV et la 1<sup>ère</sup> intervention du CAMSP : **28 jours** (48 jours en 2024 ; 35 en 2023).

Nombre d'enfants inscrits sur une liste d'attente ou en attente d'un premier RDV : **7 enfants** (5 en 2024 )

Nombre d'enfant en attente entre le 1<sup>er</sup> RDV et la 1<sup>ère</sup> intervention : **3 enfants** (8 en 2024 ; 3 en 2023 ; 6 en 2022)



## 5) UEMA Espaly - Présentation de l'activité



### UNITE D'ENSEIGNEMENT MATERNELLE

Chemin via les Combes

43000 ESPALY ST MARCEL

[uema@apajh43.fr](mailto:uema@apajh43.fr)

Directeur pôle enfance : Damien TERLE

*(Autorisation : 7 Places )*

### L'UEMA fonctionne en année scolaire :

- De janvier 2025 à juillet 2025 = fin de la quatrième année scolaire de fonctionnement
- De septembre 2025 à décembre 2025 = début de la cinquième année scolaire de fonctionnement

**Nombre de jours d'ouverture 2025 :** 195 jours dont 140 jours de classe représentant 364 demi-journées.

Nombre de demi-journée enfant possibles : 2 548

Nombre de demi-journée d'absence : 48

**Nombre d'enfants accueillis : file active 10 (7 enfants présents à chaque année scolaire )**

dont 3-4 ans : 2

dont 4-5 ans : 2

dont 5-6 ans : 3

**Enfants venant en taxi : 8    Enfants accompagnés par leur famille : 2**

**Nombre d'interventions auprès des enfants toutes modalités confondues : 2 804 (2105 en 2024 )**

**Nombre d'interventions auprès des familles toutes modalités confondues : 59 (105 en 2024 )**



## 6) SSESD – Brives et Monistrol - Présentation de l'activité



SSESD	
58 Bis av Charles Dupuy 43 700 BRIVES CHARENSAC	13 Av J. Martouret- Les Couteliers 43120 MONISTROL SUR LOIRE
04 71 02 58 33 <a href="mailto:ssesd.brives@apajh43.fr">ssesd.brives@apajh43.fr</a>	
04 71 61 42 <a href="mailto:ssesd.monistrol@apajh43.fr">ssesd.monistrol@apajh43.fr</a>	
Cheffe de service : Ximena Salvatierra Directeur pôle enfance : Damien TERLE	



*(Autorisation : 71 Places)*

**Nombre de jours d'ouverture en 2025 : 210 jours**

Nombre d'enfants et de jeunes suivis : **110 enfants suivis dans l'année** (107 en 2024, 110 en 2023 )

Nombre de séances réalisées : **7 968 (7 416 en 2024 ; 7298 en 2023 ; 6862 en 2022) interventions avec présence de l'enfant et/ou de ses parents.**

Interventions sur les lieux de vie de l'enfant privilégiées :

- 59 % des séances ont lieu soit au domicile ou sur le lieu scolaire, ( 58,06 % en 2024 )**
- 25 % au cabinet des libéraux conventionnés avec le SSESD. ( 22,02 % en 2024 )**
- 16 % des séances sont effectuées au SSESD ( 14,07% en 2024 )**

Le SSESD conventionne également avec des lieux extérieurs pour des séances soit en individuel, soit en groupe (maison pour tous, piscine, autres ESMS...) **3.59 %**.

Le mode individuel est de **92,75 % ( 97,43% en 2024 )**

**Des groupes et activités collectives sont proposés et représentent 7,25 % de l'activité.**

Nombre de séances programmées : **8 942** - nombre de séances réalisées : **7 968**

Taux annulation : **10%**

Les temps de lien et de Projets entre professionnels sont hebdomadaires.

Le rythme des Projet Personnalisé d'Accompagnement est annuel.

Les retours de bilan, d'observation et de l'évolution des accompagnements réalisés sont réguliers et faits par tous les professionnels

Nombre de jeunes admis au service en 2023 : **19 ( 25 en 2024 ; 22 en 2023 ; 24 en 2022 )**

**Admissions (13 garçons et 6 filles)**

Age moyen des jeunes à l'entrée : **10 ans et 1 mois** ( 10 ans et 8 mois en 2024 )

Nombre de jeunes sortis du service en 2023 : **29 Jeunes** ( 16 en 2024 )

Age moyen des jeunes à la sortie : **13 ans et 3 mois.**

Durée moyenne d'accompagnement : **3 ans et 10 mois** ( 5 ans et 3 mois en 2024 ; 6 ans en 2023)

La file d'attente à fin 2023 est de **29 Jeunes** ( 29 en 2023 )

Le Délais moyen d'attente est de **12 mois.** ( 12 mois en 2024 )



## 7) Plateforme POC TND



### PLATEFORME D'ORIENTATION ET DE COORDINATION

Loire/Haute-Loire

26 Rue des Passementiers

42000 SAINT-ETIENNE

[Poctnd4243@chu-st-etienne.fr](mailto:Poctnd4243@chu-st-etienne.fr)

Directeur pôle enfance : Damien TERLE

### 0-6 ans Loire-haute Loire :

L'APAJH-43 est co-attributaire de la Plateforme P.C.O. TND 0-6 ans Loire/ Haute-Loire.

2025 a vu l'extension de la plateforme à la tranche d'âge 0-12 ans

### A ce titre L'APAJH-43 participe aux :

- Comités de pilotage de la plateforme institués entre les 3 co-pilote CHU St Etienne, Ligue de l'enseignement de la Loire, APAJH-43.
- Comité de pilotage opérationnels des équipes de la plateforme.
- L'APAJH-43 salarie et mets à disposition de la plateforme une éducatrice spécialisée qui assure les fonctions de coordinatrice de parcours.
- Réunions organisées par l'ARS-AT-42

**En 2024 la plateforme PCO 0-6 ans c'est une file active de plus de 2 000 enfants depuis sa création dont 10 % ( 200 de Haute-Loire )**

Le rôle de l'APAJH-43 est également de donner de la visibilité à la plateforme dans le département de la Haute-Loire elle porte à ce titre le projet d'antenne de la POC TND 0-12 ans en Haute-Loire. Cette antenne a été préfigurée avec l'affectation de deux professionnels ( 0,1 ETP de Médecin spécialiste et de 1 E.T.P. de coordinateur de parcours) installés dans leurs fonctions au 4<sup>ème</sup> trimestre 2024. Cette antenne est actuellement localisée dans les locaux du SSESD à Monistrol et certaines réunions avec les familles ( synthèses ) se déroulent également au siège de l'APAJH-43.



## 8) SAMSAH - Présentation de l'activité



**SAMSAH**  
11 Rue de la Chaunière  
43100 BRIOUDE  
04 71 00 23 42  
[secretariatsamsah@apajh43.fr](mailto:secretariatsamsah@apajh43.fr)  
Cheffe de service : Sylvie THIALLIER  
Directrice pôle adulte : Stéphanie POGORELY



*(Autorisation : 10 places)*

**Finess 010 « tous types de déficience »**

**Files active : 24 personnes ( 23 en 2024 ; 24 en 2023 )**

**Mouvements :**

**Sorties : 7 Bénéficiaires.**

**Admissions : 5 Bénéficiaires.**

**Liste d'attente : 2 personnes**

**Durée moyenne des accompagnements en 2024 : 1 an et 11 mois ( 1 an 11 mois en 2024 ; 3 ans en 2023 )**

**Nombre de journées : 6 390 journées ( 7 135 journées en 2024 ; 6 390 en 2023 ; 5 486 en 2022 )**

## 9) MAS -Présentation de l'activité



### MAS « La Merisaie »

20 Rue Gabriel Breul

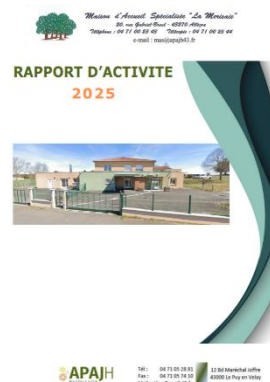
43270 ALLEGRE

04 71 00 23 43

[mas@apajh43.fr](mailto:mas@apajh43.fr)

Cheffes de service : Meryl DUCHET/ Sylvie THIALLIER

Directrice pôle adulte : Stéphanie POGORELY



(45 places)

A noter qu'en 2025 la Mas a vu évoluer son autorisation sur les modalités d'accueil des résidents :

Accueil permanent : on passe de 42 à 38 places

Accueil temporaire : on passe de 2 à 6 places

+ 1 place d'accueil de jour



La MAS a revu entièrement son projet d'établissement.

Cette évolution de répartition des places entre ces deux modalités d'accueil, correspond à la cible inscrite dans fiche action I-1 du CPOM.

L'évolution des places installées se fait « au fil de l'eau » en 2025 - 40 places étaient en accueil permanent et 4 en accueil temporaire. La cible étant d'augmenter le taux d'occupation des 4 places d'accueil temporaire avant d'ouvrir les 2 places supplémentaires pour atteindre la cible de 6 places.

**File active : 60 résidents – ( 60 en 2024 ) - 31 femmes – 29 hommes**

**La Moyenne d'âge s'établie à : 48,06 ans. ( 48,56 en 2024 )** mais il faut distinguer

-la Moyenne d'âge en accueil permanent : **51,35 ans**

- La Moyenne d'âge en accueil temporaire : **41,50 ans**

**Activité 2025 : 13 975 journées** (13 679 en 2024 ; 13 568 en 2023 ; 13 734 Journées en 2022)

dont **1 005** en accueil temporaire ( 994 en 2024 ; 964 en 2023 ; 926 en 2022)

	Nb théorique	Activité réelle 2025	Taux occupation
<b>Permanent :</b>	<b>14 600</b>	<b>13 975</b>	<b>88, 51 %</b> (86,88 % en 2024)
<b>Temporaire :</b>	<b>1 460</b>	<b>1 005</b>	<b>68,88 %</b> (68,08 % en 2024)

**Durée moyenne d’accompagnement :**

21% de nos résidents sont présents depuis l’ouverture de la MAS ( soit depuis 25 ans )

**Sorties :**

Aucun résident n’est décédé en 202 ( 4 en 2024 ; 3 en 2023 )

**Entrées :**

8 nouveaux résidents en accueil temporaires

**Liste d’attente :**

19 demandes d’admission n’ont pu être satisfaites en accueil permanent

Pas de liste d’attente en accueil temporaire.

**Journées d’hospitalisation :**

**En 2025 :** 50 journées d’hospitalisation (107 en 2024 ; 315 en 202 ; 56 en 2022)



12 BOULEVARD MARÉCHAL JOFFRE  
43000 LE PUY EN VELAY  
04 71 05 28 81  
SIEGE@APAJH43.FR  
WWW.APAJH43.FR

